N° 62 — 16e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO (11 Ventôse an 112) Mercredi 2 Mars 1904

REDACTION : ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon). TOURCOING, rue Verte, 51

Siège administratif : Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne. RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50 — FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 — LOCALES . . . 1 fr. — —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

CONTACT DES AVANT-GARDES EN CORÉE

Chronique de la Semaine

Les collectivistes du P. O. F. n'y vont pas de main-morte avec l'alliance franco-russe.

Eux qui jusqu'alors affectaient de se dégager des préoccupations antiécclésiales ont découvert tout à coup que la guerre entre la Russie et le Japon était sournoisement activée par l'Eglise romaine qui veut voir, dans cette lutte, le Christ aux prises avec Bouddha.

Il paraît que c'est dans l'intérêt des congrégations religieuses que la race blanche est aux prises avec la jaune.

Il nous semble bien pourtant que la schismatique Russie n'a jamais eu de bien vives sympathies pour les jésuites, dominicains et autres moscopucins, mais les collectivistes ont trouvé dans cet argument une raison pour essayer de détacher les républicains anticlériaux de l'alliance franco-russe.

C'est un peu comme s'ils soufflaient l'air de Malbrough dans une clarinette.

L'alliance franco-russe n'est plus une chose à réaliser ; elle est un fait acquis, et c'est même cette alliance qui a maintenu jusqu'ici la paix entre les grandes nations européennes.

Elle continue à être une des causes de la paix, aucune nation amie du Japon n'osant prendre partie pour cette nation dans la crainte d'une intervention de la France.

Pour l'instant, l'Europe reste spectatrice du combat, et il y a tout lieu d'espérer qu'aucune complication ne surviendra, la moindre manifestation en faveur d'un des belligérants pouvant provoquer une conflagration générale.

La prudence réciproque s'impose, et c'est une sorte de garantie de la neutralité des autres nations. C'est en somme l'alliance franco-russe qui maintient l'horizon clair.

Mais ce qui nous surprend, c'est la sympathie bien visible dont les collectivistes font preuve à l'égard du Japon.

Pour des gens dont les conceptions théoriques ne peuvent avoir de réalisation que dans des temps très lointains, ils nous paraissent avoir la vue bien courte sur les événements qui se produisent en ce moment.

Supposons un instant une chose invraisemblable : la victoire des Japonais.

Immédiatement, la Chine éblouie, confiante dans cette nation de race jaune qui aurait su battre une des grandes nations de race blanche, n'hésiterait pas à laisser organiser et diriger son organisation militaire par les Japonais.

Avec leur activité prodigieuse et leur esprit d'assimilation s'additionnant au prestige acquis, le Japon transformerait en vingt ans la paisible Chine en une nation guerrière.

Et l'Europe se trouverait ainsi un jour, ayant devant elle quatre cent millions d'hommes prêts à se ruer sur le vieux continent dans une invasion irrésistible.

Et ce ne serait pas seulement l'invasion armée qui serait à craindre, mais celle qui lui succéderait : l'invasion économique.

Que deviendraient nos ouvriers si les Chinois pouvaient un jour envahir notre nation ?

En Extrême-Orient, l'indigène n'a pas de besoins ; il se nourrit avec une poignée de riz, et comme il est robuste, adroit, courageux, comme il s'assimile rapidement les choses qu'il voit faire, il arriverait en très peu de temps à fournir le même besogne qu'un de nos ouvriers tout en acceptant un salaire dérisoire.

L'Amérique a fermé ses ports aux Chinois qui se contentaient de gagner, 0,60 par jour, alors qu'un ouvrier de race blanche faisant la même besogne, était payé de 8 à 12 francs.

Sur ce terrain, aucune concurrence n'est possible avec la race jaune.

Il n'est même pas vraisemblable de supposer qu'on leur créera des besoins afin de stimuler leurs désirs de gagner des sommes supérieures à celles qu'ils reçoivent. Ils sont sobres par atavisme et par goût.

C'est ainsi que dans notre grande colonie Indo-chinoise on trouve des boys, c'est-à-dire des domestiques, tant que l'on en veut, à raison de 0,50 par jour, sans la nourriture.

Quant au logement, une natte de paille et un toit, cela leur suffit.

C'est pourquoi il faut envisager la victoire de la Russie comme une véritable nécessité d'ordre social.

C'est pourquoi aussi, les collectivistes se trompent et ne tiennent aucun compte des intérêts de la classe ouvrière lorsqu'ils souhaitent le succès des Japonais.

⁂

Il nous est tombé sous les yeux ces jours-ci, un amusant article du *Démocrate Chrétien* de la bonne Belgique.

En voici un qui dit son fait au clergé et au Pape, sans mettre de mitaines !

La presse catholique belge avait ouvert récemment une souscription pour le Saint-Père, afin d'augmenter un peu les rentes de ce pauvre homme qui ne reçoit pas plus de huit à dix millions par an, pour lui permettre d'avoir en temps de carême, un mena à peu près supportable.

Les journaux catholiques ont déjà recueilli plus de 50.000 francs et la souscription se continue.

Toutefois, le *Démocrate chrétien* ne marche pas.

Il refuse tout argent au Pape, et c'est d'encre vaste qu'il fait savoir à Sa Sainteté que les rédacteurs de ce journal ont, pour la circonstance, « les pieds nickelés »,

« Nous restons et *serons toujours croyants* à l'infaillibilité du Pape, dit le *Démocrate chrétien*, au point de vue religieux, mais nous ne reconnaissons pas son autorité au point de vue politique. »

Et on avait les litanies !

» Nous estimons que l'évêque Cauchon, qui a fait brûler Jeanne d'Arc, n'avait pas volé son nom.

» Un ministre du Dieu de pardon qui ordonne la peine de mort est un triste farceur, une fière canaille

» *La Sainte (!) inquisition, une infamie doublée* d'une lâcheté.

» La guerre au couteau faite aux démocrates chrétiens belges, une honte qui doit cesser et cesser.

» Le Christ n'était pas couvert de bijoux, était pauvre et fils d'un *ébéniste*.

» Pour le Maître une *scurie*, pour le ministre un palais.

» Les fils de Dieu portait sa croix, son remplaçant se fait porter en baldaquin. »

La ration s'arrête là, pour l'instant, et il faut reconnaître qu'elle est servie d'abondance, les rédacteurs du journal chrétien n'ayant pas fait la distribution avec le dos d'une cuillère.

Pour être logiques jusqu'au bout, pourquoi ne discutent-ils pas au Pape : « Rendez l'argent » ?

C'est pour le coup que le Saint-Père à son tour aurait aux pieds un sérieux nickelage.

Il ne resterait peut-être pas muet, mais ce qu'il serait sourd !

⁂

Il y a plusieurs semaines que Jacques Ier, empereur du Sahara, n'avait pas fait parler de lui.

Voici que Sa Majesté appelle de nouveau sur sa monarchique personne l'attention publique, non point par une de ces excentricités dont elle est coutumière, mais pour faire savoir au commerce français que, quoiqu'Empereur on n'en reste pas moins sucrier.

Jeudi dernier, devant la première Chambre du tribunal de la Seine, Me Poincaré qui plaidait contre le souverain, a donné lecture d'une lettre de l'officier d'ordonnance de Jacques Ier, lettre respirant la cassonnade en même temps que le Protocole.

En voici un fragment :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre télégramme du 23 novembre 1903, par lequel vous offrez à Sa Majesté de lui acheter 2.500 sacs de sucre blanc français de la récolte de 1901 au cours de France 25 10.

Je suis chargé par Sa Majesté de vous faire savoir qu'elle serait charmée de faire avec votre maison de nouvelles affaires, mais aux conditions suivantes :

Suivent les conditions, dont la dernière stipule que toute la correspondance devra être adressée à Sa Majesté Jacques Ier.

On voit que malgré sa longue impénitence, le jeune Lebaudy ne perd pas tout à fait la boussole.

Il veut bien régner sur les sables, mais il tient à ne pas lâcher le productif négoce qui a lesté son berceau d'un fort stock de banknotes.

Sa Majesté gouverne, mais continue son commerce.

Est-ce que par hasard, ce mabouls se doublerait d'un homme pratique?

La lettre lue par Me Poincaré permet de le supposer.

E. LAGRILLIÈRE-BEAULIEU.

Les Incidents Delpech-Charbonnel

Paris, 29 février. — M. Berthelot vient d'adresser à M. Buisson, président de l'Association des Libres-Penseurs, la lettre suivante :

Mon cher ami,

Vous m'avez demandé en 1902 de concourir à une œuvre philosophique et sociale, d'ordre supérieur à toute question individuelle : j'ai consenti, en présisant par une lettre publique, acceptée de vous et de MM. Bérenger, Charbonnel et Téry, *les conditions de mon concours* : c'étaient des conditions de concorde et de tolérance.

En présence de la lutte regrettable qui s'est élevée entre certains des principaux fondateurs de l'Association et membres du bureau, nous avons cherché ensemble à y mettre fin, avec l'aide de plusieurs de nos associés les plus autorisés et de membres du Parlement dans lesquelles l'opposition se pénètre même pas.

Les Chambre ne doit pas avoir l'air de vouloir tuir un tel débat. Ce serait augmenter les inquiétudes *légitimes* du pays et nous ne le voulons pas.

M. Combes. — Je vais répondre à la question de M. Ribot : Non, nous ne vous demanderons pas de crédits pour la marine, car le ministre est en état et n'en a pas besoin. Le président du Conseil est assez personnellement que notre marine de guerre est en état de crédits.

Si je persiste à demander la mise à la suite des autres de l'interpellation, c'est que cette interpellation a pour but de faire revivre les questions intérieures et extérieures. Je persiste à demander la mise à la suite.

M. Ribot. — Le Président du Conseil se fait une singulière idée du régime parlementaire. Votre droit est de revoir et d'examiner les choses de le marine. Mes amis et moi ne forons pas défaut à ce devoir.

C'est vous qui avez des amis dont vous n'osez pas vous séparer ni désavouer le langage. Vous n'avez pas su prononcer le parole que le pays attend. Vous dites que la marine n'a besoin de rien, nous nous rappelons avoir entendu déjà ce langage.

M. Jaurès. — Mais alors on déclarait la guerre.

M. Ribot. — M. Jaurès et ses amis ont dit qu'on allait déposer des crédits. Si ce n'est pas exact, que signifiait les conciliabules des groupes ?

Que le ministre de la marine vienne nous dire qu'il n'a besoin de rien, alors nous saurons à quoi nous en tenir.

Vous ne voulez pas qu'il y ait de débat. Soit. Mais je vous en laisse toute le responsabilité.

Avant les dernières déclarations du président du conseil, j'aurais voté le renvoi de l'interpellation à la suite, car il ne me convenait pas de rabaisser le débat à une manœuvre nationaliste. Je ne croyais pas pouvoir m'associer à ce qui paraissait servir les intérêts d'un parti que je combats.

Les attaques que j'ai dirigées contre M. Pelletan, je les laisse sous ma propre responsabilité. S'il est nécessaire que la lumière soit faite, si le renvoi est prononcé, je demanderai formellement qu'une enquête soit faite par la commission du budget.

M. Combes. — Je ne puis pas laisser dire que la décision des groupes soit une décision définitive. J'avais l'intention de saisir la Chambre d'une demande de crédits émanant du ministère des colonies pour la défense des colonies.

M. Cunéo d'Ornano. — C'est la *distingue* d'un ancien abbé.

M. Combes. — A la délégation des gauches, il n'a été question que du ministère de la marine.

Le langage de M. Ribot montre que, dans cette Chambre, tout sera prétexte à des attaques contre le cabinet. Le gouvernement tient à une certaine réserve. M. Ribot le comprendrait avant d'entrer dans cette Chambre : il ne le comprend plus maintenant ; je ne demande pourquoi ?

M. Ribot. — Ce que je pensais avant d'entrer dans cette Chambre, je le pense encore. Je constate que le ministère veut gouverner, parce qu'il ne veut pas *désavouer ses amis*.

M. Combes. — Le ministère ne répond que de ses actes et de ses paroles.

M. Lasies. — Nous voterons la fixation de l'interpellation à vendredi ; notre détermination est inspirée par un document dont je vous demande la permission de donner lecture.

Il y est dit que c'est le jugeure à bref délai, que nos colonies ne sont pas suffisamment défendues, que des troupes sont passées pour débarquer de Malte et de Gibraltar des troupes dans notre Algérie. Cet article est de M. Camille Pelletan.

M. Doumer. — La commission du budget vient de se préoccuper à l'instant de la situation de la marine. *Elle s'examine comment* elle pourrait se renseigner sur une question qui préoccupe bon nombre de personnes.

Elle a adopté, à l'unanimité, une motion constatant que, n'étant saisie d'aucune demande de crédits, elle ne pouvait examiner la situation naturelle et normale de la marine.

Elle a décidé de se retourner vers le gouvernement pour lui demander quelles étaient ses intentions et, au besoin, devant la Chambre pour lui demander les pouvoirs nécessaires pour se renseigner utilement.

Par 325 voix contre 251, l'interpellation de M. Firmin Faure est renvoyée à la suite des autres.

On aborde l'ordre du jour.

On vote 50.000 fr. pour venir en aide aux victimes des récentes inondations.

L'enseignement congréganiste

On aborde ensuite le projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste.

M. Gauthier remarque que le grand développement des congrégations devait appeler l'intervention des pouvoirs publics.

M. Jaurès. — Je voterai.

M. Combes s'y oppose.

L'ajournement est repoussé par 340 voix contre 222.

M. Cembron présente une motion tendant à prononcer la question préalable.

— Le projet de loi est inconstitutionnel, dit-il, il viole la Déclaration des Droits de l'Homme.

Par 327 voix contre 186 la motion de M. Cembron est repoussée.

M. Ripert demande le renvoi du projet à la commission du budget pour l'examiner de ses conséquences financières.

Il se défend de vouloir faire de l'obstruction. L'orateur croit que l'application du projet entraînera une dépense de 71 millions et qu'elle prépare l'application du monopole de l'enseignement. Dans la majorité actuelle il y a deux fractions. L'une, l'extrême gauche, ardente, violente, qui a fait pour commander l'autre (l'orateur désigne les radicaux) elle a tout ce qu'il faut pour se faire obéir (le centre et la droite trépignent de joie).

M. Ripert fait allusion aux dépenses qui pourraient être engagées.

Nous expulsons des congrégations; nous pourrions nous stéaler à d'autres besognes, d'autant plus que le gouvernement aura peut-être bientôt à nous demander des crédits pour des questions d'honneur national.

M. Jaurès. — Voilà la diversion. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.)

M. Ripert fait ensuite l'éloge du spiritualisme moral qui découle de l'enseignement religieux. En passant il qualifie M. Combes d'ami sincère et M. Jaurès de père Joseph. (La droite prise fort cette boutade).

L'orateur fait des citations des livres de M. Jaurès, qui a dit que la religion avait besoin d'un Dieu.

M. Jaurès. — Je ne rétrecte pas ce que j'ai écrit.

M. Ripert. — Je vous demande alors de vous expliquer.

M. Jaurès. — Je suis inscrit dans la discussion pour cela.

M. Ripert continue par d'autres citations.

M. Combes monte à la tribune (*Voir à droite* : Allons, Rienbelieu !)

M. Combes tient à rassurer M. Ripert sur la question financière.

Il dit que les dépenses prévues ne sont nullement exagérées. Il demande à la Chambre de repousser la motion de M. Ripert qui n'a pas raison d'être.

M. Aynard. — Le projet remplace 10.000 frères par 2.432 instituteurs. Ou les chiffres sont faux ou alors instituteur sera plus de 80 à élèves éduquer.

M. Combes répond que si l'on voulait donner aux instituteurs ainsi pour d'élèves qu'aux congréganistes, on ne pourrait y arriver. D'ailleurs les chiffres fournis par M. Aynard sont inexacts : il n'y a que 6.600 frères.

Le Président fait observer que le renvoi à la commission du budget est facultatif et non obligatoire.

Le renvoi est demandé. la Chambre décidera.

MM. Gauthier de Clagny, Cachet, Chauvin et Lasies demandent un scrutin public à la tribune.

Il est à 7 heures et procédé quand M. Bepmale propose le renvoi de ce débat à demain

Il en est ainsi ordonné par 490 voix contre 96.

La séance est levée à 6 h. 15 et renvoyée à demain.

APRÈS SÉANCE

Journée de bataille. Il y avait de la poudre dans l'air. Les hostilités commencent par le dépôt de l'interpellation de M. Firmin Faure. De côté des agressures, il y a eu surprenant de trouver MM. Firmin Faure et Ribot, mais M. Doumer paraît leur prêter avec habileté un concours assez inattendu.

Ce n'est pas l'usage ; *ce* ne *pas* le président de la commission du budget semble vouloir porter au cabinet un coup de poignard dans le dos. Cette fois il semble que c'est un duel engagé délibérément entre M. Doumer et M. Combes.

Il n'y a eu qu'un premier engagement qui n'a pas donné de résultats mais le combat semble devoir être repris avant peu.

En attendant, une nouvelle bataille s'est engagée à propos des congrégations.

Là, le gouvernement est sur un terrain solide, et il n'a pas de peine à repousser les assaillants qui étaient tout une série de mouvements tournants qui ne réussissent pas.

Ils cherchent à faire l'obstruction par une demande de scrutin public à la tribune, ce qui est un moyen de prolonger la discussion. Le scrutin aura lieu à la prochaine séance, à moins que la nuit ne portant conseil, l'opposition ne finisse par se rendre compte que ce sont de bien petits moyens.

LA GUERRE russo-japonaise

LES HOSTILITÉS

Devant Port-Arthur

St-Pétersbourg, 29 février. — Depuis deux jours, aucun changement ne s'est produit dans la situation.

Une tempête du nord, accompagnée d'orages, et la neige qui est très houleuse rendent impossible toute tentative de débarquement.

Le but des attaques japonaises

Saint-Pétersbourg, 29 février. — Les *Novosti* constatent que les attaques continuelles des Japonais contre Port-Arthur ont pour but évident de tenir la garnison et l'escadre russes constamment en alerte afin de masquer leurs tentatives de débarquement et leurs recherches des points de la côte les plus abordables.

EN CORÉE

Trois escarmouches d'avant-gardes

(AN-JU, HAM-DJONG ET PING-YANG)

Londres, 29 février. — On mande de Tokio au *Times*, le 28 février, que les Cosaques ont repoussé deux soldats russes de la rive droite à An-Ju; le 25 février, et leur ont pris leurs fusils.

Saint-Pétersbourg, 29 février. — On télégraphie de Lino-Yang, à Saint-Pétersbourg, à la date du 28 février :

Des Chinois résidant sur les rives du Yalou rapportent qu'un détachement d'avant-garde de cavalerie russe a franchi ce fleuve et s'est avancé à environ 300 verstes (213 kilomètres) de la dans l'intérieur de la Corée. Il est parti à des troupes japonaises qu'il a repoussées. (C'est là probablement l'engagement de Ham-Djong signalé de source japonaise). Les Japonais se sont enfuis, abandonnant leurs chevaux, dont les Cosaques se sont emparés.

Le général Linévitch a fait suivre ce détachement de troupes de cavalerie d'un corps d'infanterie destiné à s'établir dans le Nord de la Corée.

Dans le sud de la Mandchourie tout est tranquille. Pluisieurs fois par jour arrivent par le chemin de fer des convois de troupes.

La population chinoise est calme et sent sans difficulté aux Russes des vivres et des chevaux; Les autorités chinoises observent une attitude amicale.

Enfin, de Séoul, 28 février, on mande qu'une escarmouche a eu lieu hier matin, à 8 heures, entre soldats russes et japonais, à la porte nord de Pyng-Yang. Les Russes, au nombre de cinquante cavaliers, se sont retirés après une vive fusillade ouverte à mille mètres.

(Nous avons annoncé déjà hier en *Dernière Heure*, la rencontre au cours de laquelle les Cosaques se sont emparés des chevaux des Japonais.

Séoul, 29 février. — Une collision s'est produite ce matin, à 9 heures, entre soldats russes et japonais, à la porte nord de Ping-Yang. Les détails manquent.

La version japonaise

Londres. 29 février. — D'autre part, la légation japonaise à Londres a reçu le télégramme suivant de Tokio.

« Le matin du 28 février, à neuf heures, un grand nombre de cavaliers ennemis ont fait leur apparition à 800 mètres au nord de Ping-Yang, notre infanterie a fait feu sur eux et les a forcés à se retirer. »

Les retards dans le débarquement japonais

Le *Times* publie cette dépêche inquiétante de Chemulpo, *réd* Wef-Hai Wef, 28 février. — Les Japonais n'ont débarqué ces jours derniers que des approvisionnements, le personnel du transport et des chevaux, au nombre de 4,500.

Le nombre total des troupes descendues à terre est de 20.000, y compris la 12e division et une partie de la 3e division. La garde n'est pas encore arrivée. L'artillerie se compose de six batteries appartenant à la 12e division. Cinq chevaux sont attelés à chacun de ces canons de montagne.

Un débarquement — sur une échelle restreinte, croit-on — s'opère en ce moment sur la côte, au sud de Hadijou, qui est un peu au nord de Chemulpo. Les troupes débarquées s'avancent parallèlement à la route de Pékin, pour rejoindre celles qui se trouvent dans le voisinage de Hoangdjou ; de cette façon on gagne cinq jours de marche.

8000 hommes de troupe, avec quelques canons, avaient en train de partir, vers (delà de Séoul), vers Pyng-Yang. on 150 hommes de troupes japonaises sont arrivés.

L'interruption des communications télégraphiques signale la marche en avant des patrouilles russes. Le 21 février, les communications furent coupées à Andjou.

On télégraphie de Pyng-Yang que, le 24, un détachement de 40 soldats russes se trouvait à Sou-Mun, à 22 kilomètres au nord de Pyng-Yang. On n'a pas d'informations dignes de confiance au sujet des mouvements de détachements russes. Les Coréens évaluent le nombre des Russes ayant passé la frontière jusqu'au 21 février, à 3000 hommes, dont un milliar à Wijou, un milliar à Tchangsan et les autres répartis en petits groupes éparpillés.

Aux approches d'une saison moins rigoureuse, les routes commencent à devenir mauvaises ; on annonce que les troupes du sud de Séoul ont beaucoup de peine à effectuer leurs mouvements; c'est sans doute pourquoi le débarquement diminue d'activité.

Chi-Nam-Po sera libre de glaces d'ici quinze jours...

Le nombre des Japonais va augmentant chaque jour. Il est à supposer que les troupes, dès leur débarquement, se dirigeront sur ce point, et les Japonais se retrancheront pour protéger leur base, qu'ils ont le projet d'établir à Chi-Nam-Po. La mise à exécution du plan de campagne serait ajournée en attendant le résultat des opérations dirigées contre Port-Arthur. Un succès important permettrait aux Japonais de porter un coup au flanc de l'armée russe cantonnée Port-Arthur et le Yalou.

Il semblerait que les Japonais n'aient pas l'intention *d'adopter un plan de campagne prévoyant* qui comporterait la marche au travers de la Corée, sans chercher préalablement à prendre possession de la péninsule de Liao-Toung.

La Bourse

Paris, 23 février. — La Bourse a procédé aujourd'hui à sa liquidation de fin février. Elle s'est tout d'abord efficiale avec calme, avec du départ sur plusieurs valeurs. Mais au dernier moment, on recule subitement, et le rente 3 0/0 française, en particulier, tombe lourdement de près de 1 franc à 94,50. Toutes les autres valeurs suivent.

INFORMATIONS DIVERSES

Che-Fou, 28 février. — On annonce que deux navires de guerre japonais ont *été envoyés à* Satsin pour être réparés.

Suez, 29 février. — Trois nouveaux torpilleurs russes sont arrivés.

Paris, 29 février. — Le ministre de la marine a reçu hier du vice-amiral Bayle, commandant en chef l'escadre de l'Extrême-Orient, la dépêche suivante :

Saïgon, 28 février, 5 h. 25 soir.

Marine Paris

Sully arrive. Consul Hong-Kong me câble que vapeur affrété par Russie va toucher Saïgon pour prendre réfugiés.

BAYLE.

Colombo, 29 février. — Un vapeur de la flotte volontaire croise à 270 milles à l'ouest de Colombo.

Londres, 29 février. — Deux nouveaux bateaux charbonniers anglais, le *Etérhdale* et le *Franksy*, ont été saisis par la flotte russe près de Suez.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

La santé de M. Waldeck-Rousseau

Paris, 29 février. — En réponse à une adresse envoyée par les cercles et comités républicains radicaux et radicaux-socialistes de la Loire, M. Waldeck-Rousseau a adressé la dépêche suivante à M. Desgeorges, président du comité de défense républicaine :

Très touché de votre dépêche. Je suis de cœur avec vous tous.

WALDECK-ROUSSEAU.

Sortie de l'Ecole de Saint-Maixent

Paris, 29 février. — Les élèves de l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent partiront aujourd'hui en permission de trente jours, en attendant leur nomination de sous-lieutenant, qui aura lieu, comme chaque année, entre le 15 et le 20 mars. Ils rejoindront leurs nouvelles garnisons le 1er avril.

La promotion 1902-1904 a pris le nom de glorieux combat d'El Mounqar.

Un incendie mortel

Paris, 29 février. — Un incendie a détruit hier matin à cinq heures, la maison de M. Henri Poron, industriel à Troyes.

Une domestique agée de vingt ans, Mlle Berthe Burbin, surprise dans sa chambre par les flammes se précipitait du troisième étage à la hauteur du 4e étage. Relevée respirant encore, elle est morte quelques heures après à l'hôpital.

Les dégâts sont évalués à 150.000 francs.

Autres Pays

Au Maroc

Paris, 29 février. — La situation financière devient chaque jour plus grave au Maroc. Les troupes de Tétuan ne reçoivent pas de solde. Le prétendant a envoyé des lettres aux tribus pour les engager à reprendre les hostilités aussitôt que possible.

On dit que le sultan envisage cette situation avec indifférence, et se livre de nouveau à ses distractions préférées.

Tremblement de terre

Malaga, 29 février. — Deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties, hier, à Velez Rubio, à vingt minutes d'intervalle. On remarque qu'elles ont coïncidé avec la chute d'une grande quantité de neige.

Notre Bloc-Notes

Le préfet de la Seine vient de prendre un arrêté convoquant le Conseil municipal en session ordinaire pour le 15 mars.

On avait annoncé que l'état de santé du Président Kruger, qui se trouve actuellement à Menton, était sérieusement inquiétant. Renseignements pris cette nouvelle est inexacte.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Maison d'arrêt de Lille.

— Dans son numéro du 22 février 1904, l'*Echo du Nord* a annoncé qu'il résulterait d'une enquête qu'il faite pour établir les responsabilités à l'occasion de la femme Renoir qui a eu les pieds gelés à la Maison d'Arrêt, qu'un crédit de 400 francs aurait été demandé à la commission départementale pour assurer le chauffage des cellules, et que ce crédit aurait été refusé.

Le vérité est qu'aucun crédit n'a été demandé pour le chauffage des cellules à la Maison d'Arrêt de Lille, ni à la commission départementale, ni à la Commission des Edifices départementaux, ni même à l'Administration préfectorale.

Un crédit de 400 francs a été demandé pour l'installation de cellules destinées aux jeunes filles détenues par voie de correction paternelle